

SOLIDARITÉ FÉMINISTE FACE À LA RÉPRESSION

MARDI 3 OCTOBRE 2023 À 12H

**DEVANT LE TRIBUNAL
CORRECTIONNEL DE PARIS
PORTE DE CLICHY.**

APPEL FÉMINISTE À REJOINDRE LE RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AUX INCULPÉ·ES DU 8 DÉCEMBRE

Le mardi 8 décembre 2020, 9 personnes, qui ne se connaissent pas toutes, désignées comme membres de « l'ultra-gauche » ont été arrêtées, aux quatre coins de la France, par la DGSI dans le cadre d'une enquête pour « association de malfaiteurs en vue de commettre des actes terroristes criminels ».

Parmi ces personnes, cinq seront incarcérées, en détention provisoire sous le régime des « détenus particulièrement signalés », comprenant l'isolement et la surveillance renforcée, la privation de balade, la rétention du courrier, les réveils toutes les deux heures,...

Pourtant, si on leur reproche la confection de gros pétards et d'avoir participé à des parties de « air soft », aucun projet ne leur est reproché. Sans preuve tangible, les sept inculpé·es sont suspecté·es d'avoir eu l'intention de nuire à la police, ou à l'armée, peut-être... Leur privation de liberté repose donc sur des « soupçons » de potentiels « projets » de « dégradation de biens et d'action violente ». **Il s'agit de présomption d'intention.**

En réalité, les renseignements généraux écoutaient déjà les personnes en question depuis 10 mois avant leurs arrestations. Cependant cela n'a pas fait émerger de preuve de quoi que ce soit. Or, la spécificité de l'antiterrorisme est de baser des accusations sur des intentions supposées, à caractère politique. Dans ce cas, cette lutte est instrumentalisée sous couvert « d'anti-terrorisme ». Le traitement répressif des inculpé·es du 8/12 s'appuie uniquement sur des supposés propos critiques, voire une colère, à l'égard de la police. Leur refus de communiquer des conventions secrètes de déchiffrement c'est-à-dire, de donner leur mot de passe de téléphone portable et ordinateurs, viendraient appuyer leur culpabilité. **Preuve irréfutable, n'est ce pas ?**

La traque de ces militant·es des luttes sociales, écologistes, féministes, anti-impérialistes ou antifascistes s'est donc soldée par des perquisitions aux aurores par le RAID et la DGSI, menottant toutes les personnes présentes et saccageant les foyers. Les gardes à vue qui ont suivi se sont déroulées sur 4 jours sous les néons éblouissants sans interruption, avec 6 heures d'interrogatoire par jour. Des conditions proches ou assimilables à de la « **torture blanche** ».

De plus, lors de la médiatisation de l'affaire, des informations privées ont été publiées, mettant toutes les inculpé·es et leurs entourages en danger.

Depuis le début de l'affaire, nous dénonçons cette répression politique, ces inculpations infondées et ce traitement abusif et irrespectueux de la dignité. Aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture de leur procès (du 3 au 27 octobre 2023), nous réaffirmons notre solidarité avec les inculpé·es.

Nous affirmions à deux reprises notre solidarité féministe avec les inculpé·es début 2021 dans deux tribunes* portées par des militantes et par des personnalités et collectifs féministes.

Aujourd'hui, nous appelons à la mobilisation de soutien durant le procès en octobre, avec une attention particulière à notre camarade Camille, **la seule femme parmi les sept inculpé·es.**

Sans faire exception, son arrestation a été plus que musclée. En effet, au cours de celle-ci la porte de chez elle a été défoncée, sa chambre retournée, son lit détruit. Sidérée face aux boucliers par-balle et aux armes à feu, Camille a été cagoulée de force et embarquée dans un fourgon banalisé, sans savoir jusqu'où. Et après trois jours dans les locaux de la DGSI, c'est à Fleury-Mérogis qu'elle est descendue et a été enfermée pendant 4 mois et demi, dans les conditions évoquées plus haut.

Nous dénonçons toutes les violences qu'ont subi les inculpé·es et nous nous mobilisons particulièrement en solidarité avec Camille, maltraitée ces trois dernières années et qui a subi à de nombreuses reprises le harcèlement et les agressions sexistes des personnels policier, pénitencier et judiciaire. **Nous nous mobilisons de la même manière en solidarité avec toutes les mères, amies et compagnes qui ont elles aussi dû se battre contre toutes ces violences et à qui nous adressons notre sincère soutien.**

La justice crée des récits et des personnages. Quand il s'agit de présomption d'intention, le récit n'est que fantasmagorique. Les femmes de leurs histoires sont toutes empreintes de clichés sexistes. Et si il faut se battre contre un récit absurde, on doit aussi **se défendre de ces rôles et assignations qui nous décrédibilisent.**

Ici, Camille est d'abord passée pour la « femme du chef », celle dont on délégitime continuellement les propos, à qui on fait du chantage en utilisant des biais intimes collectés pendant toute la période de renseignement et dont on traite et interprète le moindre comportement sous le registre de l'émotion.

De manière générale cette infantilisation, « hystérisation » et dévalorisation justifie un traitement autoritaire et punitif, privant les femmes de leur autonomie et de leur auto-affirmation. **Un mécanisme que l'on ne connaît que trop bien.**

*Les deux tribunes en question, à retrouver sur Médiapart :

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/050121/repression-d-etat-nous-ne-cederons-ni-au-chantage-ni-la-peur> <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/080421/feministes-nous-luttons-contre-la-repression-d-etat>

SOLIDARITÉ FÉMINISTE FACE À LA RÉPRESSION

MARDI 3 OCTOBRE 2023 À 12H

DEVANT LE TRIBUNAL
CORRECTIONNEL DE PARIS
PORTE DE CLICHY.

APPEL FÉMINISTE À REJOINDRE LE RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AUX INCULPÉES DU 8 DÉCEMBRE

Puis, à s'en défendre pour réclamer le droit d'être entendue, Camille se voit placée sous une autre assignation : elle devient alors la manipulatrice, celle qui serait la plus empreinte d'une idéologie violente et qui insidieusement influencerait le groupe. On retrouve ainsi ici une autre représentation classique des femmes fourbes et calculatrices, qui doivent inspirer méfiance et mépris. Nous ne pouvons accepter d'être caricaturées selon ces stéréotypes sexistes. Si ceux-ci nous cantonnent dans des rôles souvent infantilisans nous assignant au silence, quand nous sommes renvoyées à la figure de la femme perfide, ils peuvent aussi nous mettre en danger.

Ces mécanismes viennent effacer la personne dont il est question et son expérience, tout en justifiant et même motivant les mesures de contrôle mises en place, que ce soit dans nos vies à toustes, mais ici plus particulièrement pour Camille.

En effet, tout au long de son parcours de détention et de harcèlement judiciaire, **les personnels lui ont infligé abus et violences sexistes**. Les policiers l'ont menacée de l'agresser sexuellement pour obtenir son ADN, l'ont fouillée systématiquement à nu de manière illégale. Les policiers l'ont harcelée et ont opéré des filatures constantes et excessives, allant jusqu'à la suivre aux portes de l'hôpital où Camille se rendait pour un rendez-vous gynécologique important.

Toutes ces mesures recouvrent de harcèlement sexiste et sexuel, moral, voire physique. Elles alimentent également un climat d'épuisement et de crainte et bafouent tout droit à la vie privée et à la dignité. **Elles font partie d'une insidieuse stratégie : celle de détruire pour mettre au pas.**

L'application de ce type de mesures à destination de la seule femme mise en examen dans cette affaire révèle une fois de plus le sexisme systémique des institutions policières et judiciaires. **Contre les violences sexistes et sexuelles, ces institutions n'ont jamais été et ne seront jamais nos alliées**. Chaque violence est une violence de trop. L'infliction de ces violences par des institutions qui, en plus, prétendent nous en protéger est d'une hypocrisie sans nom et insupportable.

Nous dénonçons évidemment avec colère le traitement sexiste infligé à notre camarade Camille et lui affirmons tout notre soutien.

Mais notre colère et notre solidarité vient rencontrer ici l'idéal d'un monde féministe basé sur l'émancipation collective. Et si nous savons que le système patriarcal nous est hostile, nous devons nous battre contre les moyens que ce monde déploie pour se maintenir. Sous couvert d'antiterrorisme, c'est bien une façon de faire société qui s'affirme et se défend.

Parce que « l'anti-terrorisme » est un outil répressif puissant et totalisant qui cherche à asseoir l'omniprésence et l'omnipuissance de l'état dans nos vies, qu'il justifie un arsenal de moyens intrusifs d'enquête et de contrôle de la population et permet à l'Etat de juger et réprimer les comportements en fonction de sa morale, **il représente un monde complètement antinomique avec ce monde féministe que nous rêvons.**

Nous défendons avec ferveur et véhémence **des vies dignes, libres et sans violence pour toustes**. Si ces mots d'ordre sont martelés par le mouvement féministe, ils ne s'arrêtent pas à la seule question des violences sexistes et sexuelles. **Ils ne sont pas vides et nous ne les laisseront pas être vains.**

Les inculpé·es du 8/12 se sont vu·es privé·es de leur dignité, de leur liberté, et ont été violenté·es. Alors même qu'iels étaient simplement impliqué·es dans des luttes sociales diverses.

Nous voyons cette affaire comme une attaque directe de toustes les militant·es et toutes les personnes qui contestent l'ordre établi, qui luttent pour les libertés, la solidarité et l'entraide.

Cette pente extrêmement glissante guide tout droit à un durcissement de la répression politique. On le constate à travers le fichage et la criminalisation des opposant·es politiques, des personnes mobilisé·es contre les gouvernements successifs. Cette tendance s'accompagne alors d'un recours accru à la juridiction antiterroriste, mais aussi d'un quasi-plein pouvoir accordé aux forces de police.

C'est d'ailleurs un message assez clair qu'a envoyé le gouvernement Macron fin 2020 lors de ces arrestations. En plein contexte de lutte contre la loi Sécurité globale, les pratiques autoritaires et les violences policières, **cette répression dissuasive sous-entend alors : « Si vous critiquez la police, on peut vous mettre en taule, sans procès ! »**

SOLIDARITÉ FÉMINISTE FACE À LA RÉPRESSION

MARDI 3 OCTOBRE 2023 À 12H

DEVANT LE TRIBUNAL
CORRECTIONNEL DE PARIS
PORTE DE CLICHY.

**APPEL FÉMINISTE À REJOINDRE LE RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN
AUX INCULPÉES DU 8 DÉCEMBRE**

Par ailleurs, l'utilisation et même l'instrumentalisation des mesures « anti-terroristes » est particulièrement préoccupante. A la fois par la généralisation de l'emploi du champ lexical dès que des mobilisations progressistes prennent forme, comme on le voit actuellement avec les termes « éco-terroristes » ou encore « terroristes intellectuel·les ». Mais aussi en dévoyant toute lutte sociale en l'associant de fait à une figure grossière de terroriste, les idéaux défendus étant pourtant diamétralement opposés.

Si nous sommes taxé·es de terroristes, ce sont pourtant les discours médiatiques et politiques qui diffusent la terreur. D'un côté en étouffant tout mouvement contestataire par la peur de la répression physique ou judiciaire. D'un autre côté en diabolisant les mobilisations auprès de la population, présentant les militant·es comme une menace et nos modes d'actions comme dangereux et violents.

Enfin, nous savons que l'affaire du 8/12 n'est pas une question de sécurité nationale, loin de là, mais bien une bataille politique. Ce procès est instrumentalisé pour servir de précédent afin de durcir encore plus la répression des mouvements contestataires, afin d'étouffer les personnes qui les font vivre.

Ainsi, nous appelons à rejoindre la mobilisation de soutien aux inculpé·es du 8/12 lors de l'ouverture de leur procès.

**RENDEZ-VOUS LE MARDI 3 OCTOBRE 2023 À 12H,
PORTE DE CLICHY, DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS
POUR UNE ACTION DE SOLIDARITÉ FÉMINISTE !**

Nous refusons la peur, nous refusons de faire vivre l'image qui nous est assignée par les médias et les figures politiques.

Nos luttes sont positives. Alors même que nos colères grondent, nos luttes croient en la liberté, l'amour et la joie.

SOYONS NOMBREUX·SES POUR SOUTENIR ET DÉMONTRER NOTRE SOLIDARITÉ AUX INCULPÉES DU 8 DÉCEMBRE.

**NOUS APPELONS À UNE PRÉSENCE FÉMINISTE FORTE,
REJOIGNEZ-NOUS POUR CHANTER, CRIER, LUTTER.**

FACE À LA RÉPRESSION, FACE AUX VIOLENCES DE L'ÉTAT : VOUS N'AUREZ PLUS LE CONFORT DE NOS SILENCES.

Derrière ce procès, ce sont des logiques autoritaires et réactionnaires qui se profilent. **Ces logiques menacent tous les combats que nous portons pour un monde libéré des rapports de domination et d'exploitation**, notamment en déroulant le tapis rouge à l'extrême-droite en diffusant ses pratiques de menace et d'intimidation ainsi que ses idées nauséabondes.

Toutes les lois successives des dernières années comme la loi séparatiste ou la loi sécurité globale, sont la porte ouverte à l'élargissement des mesures de répression à toute forme d'opposition politique.

Militant·es des mouvements antifascistes, anticapitalistes, antiracistes, écologistes, féministes et queers, etc. : **nous sommes toustes sur leur liste.**

Or, nous ne céderons pas à la peur.
Nous ne céderons sur rien.
Ni sur la légitimité de nos existences,
ni sur nos horizons politiques,
ni sur notre droit à vivre ici et maintenant des vies dignes,
libres et sans violence.

Pour + d'infos :
<https://soutien812.blackblogs.org/>

DES MILITANT·ES FÉMINISTES